

Ce pamphlet a excité au plus haut point la surprise et l'indignation des habitants de Ste. Marie..... Ils en ont pris connaissance dans une grande assemblée de toute la paroisse le 30 mars dernier. Nous donnons ci-après les résolutions passées à cette assemblée pour protester contre les innombrables faussetés contenues dans l'écrit du ministre méthodiste.

A une assemblée de tous les habitants de la paroisse de Ste. Marie de Monnoir, convoquée dans la Sacristie, à l'issue de l'Office Divin du matin, le 30 Mars 1851, Etienne Poulin, Ecr., fut élu Président et M. Fréchette, Secrétaire.

Communication ayant été donnée d'un pamphlet écrit par *Louis Roussy*, intitulé :—" Récit de la discussion entre M. Chiniquy et M. Roussy, au village de " Ste. Marie de Monnoir, Mardi, le 7 Janvier 1851." Les Résolutions suivantes ont été passées à l'unanimité :

1ère RÉOLUTION.—Proposée par M. Joseph Rinvillie ;
Secondée par M. Eustache Gratton.

Résolu—Que le dit Pamphlet est d'un bout à l'autre un tissu de mensonges, et qu'une des premières faussetés qu'il contient est celle où il est dit que M. Chiniquy *a outragé, insulté et calomnié les Protestants* ; au contraire, M. Chiniquy, à plusieurs reprises, a répété que l'immense majorité des Protestants du Canada, méritaient toute notre estime et notre amitié, en vivant au milieu de nous comme des hommes bien élevés ; ne cherchant pas à nous insulter, ni à troubler la paix de nos familles en y semant la discorde..... M. Chiniquy nous a averti

2de Ré

Résolu—

" C

" r

" C

" l

" f

Le

sûr

dis

vé

3me R

Résolu—

Pr

rè

esp

sid

pa

l'a

M

qu